

N° 55 – OCTOBRE 2012

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### MAINTIEN À DOMICILE, RÉSULTATS 2011

A la fin 2011, quelque 10 200 personnes bénéficient des prestations de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et environ 800 personnes font appel à la Coopérative de soins infirmiers (CSI).

A cette même date, près de 1 300 personnes logent dans des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA) et 400 personnes sont inscrites aux activités proposées par les foyers de jour.

Quel que soit le type de structure de maintien à domicile, environ la moitié des clients sont âgés de 80 ans ou plus (CSI : 46,3 % ; IEPA : 48,2 % ; FSASD : 54,0 % ; foyers de jour : 55,7 %).

A titre de comparaison, 14 % des personnes âgées de 80 ans ou plus résident dans un établissement médico-social. Elles représentent 4,6 % de la population résidente du canton de Genève.

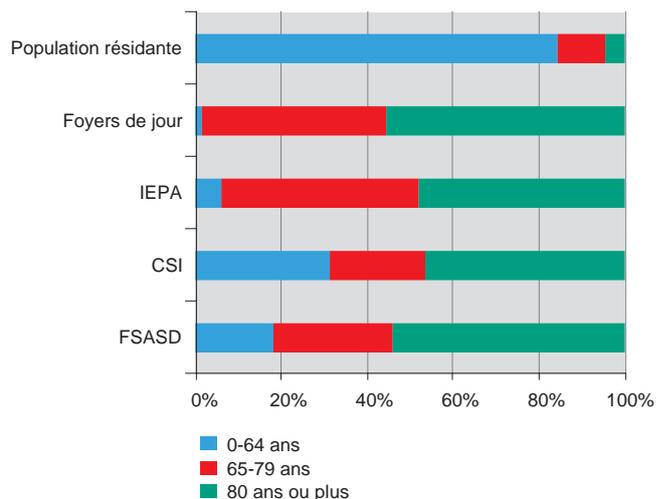
Clients des structures de maintien à domicile, dans le canton de Genève, à la fin 2011

	Clients	
	Effectif	Part des femmes, en %
<b>FSASD (1)</b>	10 211	70,8
<b>CSI (1)</b>	819	57,1
<b>IEPA</b>	1 254	68,3
<b>Foyers de jour</b>	361	65,7

(1) FSASD : 16 143 clients suivis durant l'année; CSI : 1 349.

Source : FSASD - CSI - Direction générale de la santé

Répartition des clients des structures de maintien à domicile et de la population résidente selon le groupe d'âges, en 2011  
Situation au 31 décembre Canton de Genève



Source : FSASD - CSI - Direction générale de la santé - OCSTAT

## AIDE ET SOINS À DOMICILE

Dans le canton de Genève, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) est chargée d'offrir des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

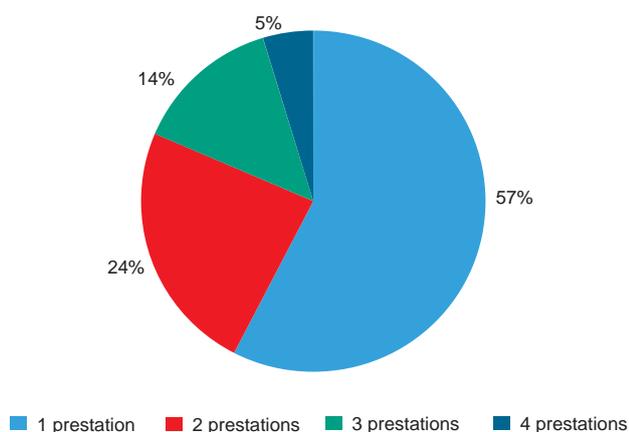
En étroite collaboration avec les partenaires du réseau socio-sanitaire genevois, la Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe, quant à elle, des infirmières indépendantes intervenant à domicile.

D'autres institutions privées fournissent de l'aide et des soins à domicile dans le canton. Leurs données sont recensées dans la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX).

Parmi les 10 211 clients de la FSASD dénombrés au 31 décembre 2011, 71 % sont des femmes. Plus de la moitié des clients (54 %) sont âgés de 80 ans ou plus.

Au total, ce sont 16 143 personnes qui ont reçu des prestations de la FSASD durant l'année 2011. Parmi elles, la majorité (57 %) ont reçu une seule prestation parmi les quatre retenues (aide, soins, repas, sécurité).

Clients de la FSASD, selon le nombre de prestations reçues, en 2011  
Chiffres annuels Canton de Genève



Source : FSASD

La FSASD a, par ailleurs, prodigué 463 868 heures de soins et fourni 382 951 heures d'aide pratique en 2011. Le nombre de repas livrés s'élève à 420 807, pour 4 123 bénéficiaires, soit, en moyenne, 102 repas par personne.

Parmi les 819 clients de la CSI enregistrés au 31 décembre 2011 (1 349 durant l'année), 56 % sont des femmes. Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 46 % du total des clients. Le nombre d'heures de prestations pour les soins à domicile durant l'année se fixe à 31 317 heures. La CSI et la FSASD faisant l'objet d'un relevé distinct, les personnes bénéficiant simultanément de prestations des deux structures ne peuvent pas être dénombrées.

La FSASD compte 1 461 postes en équivalent plein temps (EPT) à la fin de l'année. Près de 2 000 personnes (1 942) sont employées, dont 84 % de femmes. Les postes se répartissent entre le secteur des soins (56 %), les professions sociales (33 %) et les postes administratifs (11 %). Par ailleurs, 52 infirmières de la CSI sont actives dans les soins à domicile.

En 2011, les charges d'exploitation de la FSASD s'élèvent à 184,9 millions de francs, dont 90 % sont des charges de personnel.

Les produits d'exploitation se fixent à 187,0 millions de francs en 2011. Les indemnités cantonales s'élevant à 123,6 millions de francs, elles représentent les deux tiers des produits. La participation financière des clients est de 55,4 millions de francs, soit un peu moins de 3 500 francs par client suivi. La contribution relative de ces derniers dans le total des produits a gagné en importance au cours des dernières années (23 % des produits d'exploitation en 2000, 30 % en 2011).

## IMMEUBLES AVEC ENCADREMENT SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES (IEPA)

Les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées sont composés de logements indépendants et de locaux communs pour différentes activités d'animation. Ils sont principalement destinés à recevoir des personnes en âge AVS capables d'accomplir les actes de la vie quotidienne.

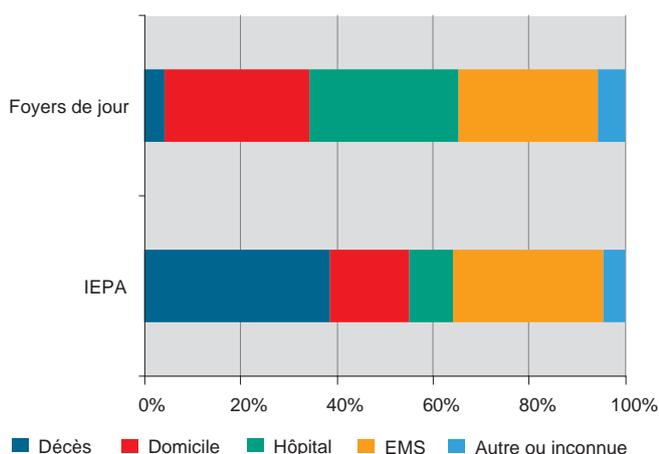
A la fin 2011, 1 202 logements sont répartis dans dix-neuf immeubles dans lesquels la FSASD assure un encadrement.

A la fin 2011, 1 254 personnes, dont 857 femmes, logent dans un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA). La moitié (48 %) des locataires sont âgés de 80 ans ou plus. Ainsi, 3 % de la population du canton âgée de 80 ans ou plus vit dans ce type de structure. Huit locataires sur dix y vivent seuls.

Durant l'année 2011, 98 nouveaux locataires ont été accueillis et 109 ont quitté leur logement. Les causes de sortie les plus fréquentes sont le décès (39 %) et le placement en EMS (31 %). La durée moyenne de séjour est de 4,5 ans.

En 2011, les charges d'exploitation des IEPA atteignent 11,6 millions de francs. Les produits d'exploitation, constitués à 91 % des loyers, s'élèvent à 12,6 millions de francs.

Répartition des personnes sorties d'un foyer de jour ou d'un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA) selon la destination, en 2011  
En % Canton de Genève



Source : Direction générale de la santé - FSASD

## FOYERS DE JOUR

Les foyers de jour sont des lieux de vie qui accueillent des personnes âgées durant la journée. Leur but, entre autres, est de maintenir ou développer l'indépendance dans la vie quotidienne, mais aussi de rompre l'isolement.

Les foyers de jour offrent 115 places d'accueil, réparties dans huit foyers, dont un qui accueille également occasionnellement des personnes la nuit.

A la fin 2011, 361 personnes sont inscrites dans les huit foyers de jour du canton. Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 56 % du total des clients, soit 1 % de

la population résidante du même âge. Les deux tiers des clients sont des femmes. La moitié de la clientèle (52 %) vit seule. Pour les sept foyers qui accueillent des personnes uniquement le jour, 21 761 journées ont été réalisées durant l'année. La majorité des clients (48 %) ne fréquentent leur foyer de jour qu'une fois par semaine, et ils ne sont que 10 % à s'y rendre au moins trois fois par semaine. Compte tenu d'une demande soutenue de places en foyer de jour, la plupart des foyers limite la fréquentation hebdomadaire à un ou deux jours, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes possible.

Sur les 212 clients entrés dans l'année, le réseau institutionnel (services d'aide à domicile et services sociaux, hôpitaux et cliniques, etc.) est à l'origine de la moitié (53 %) des nouvelles admissions. Dans 39 % des cas, la demande d'inscription provient de l'entourage de la personne âgée. Seuls 6 % des demandeurs ont pris eux-mêmes l'initiative de s'inscrire et 2 % se sont inscrits pour des motifs autres. Parmi les 210 clients ayant quitté un foyer de jour, la majorité des sorties est imputable à la dégradation de l'état de santé : 31 % sont hospitalisés, 29 % rejoignent un EMS et 4 % décèdent.

Les foyers de jour genevois disposent de 41 postes en équivalent plein temps (EPT), dont 31 postes sont occupés par du personnel des soins, paramédical et social. La part des postes administratifs est réduite, car une partie des tâches administratives est assurée par les organismes gestionnaires des foyers et n'est pas comptabilisée comme postes directement affectés aux foyers eux-mêmes.

Les charges d'exploitation des foyers de jour se fixent à 6,5 millions, dont 5,4 millions correspondent à des charges de personnel. Les produits d'exploitation s'élèvent à 6,6 millions de francs. Plus de 70 % des produits d'exploitation proviennent de subventions cantonales.

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Les données relatives à l'**aide et soins à domicile** proviennent de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de la Coopérative de soins infirmiers (CSI). Les données de la **CSI** sont enregistrées séparément de celles de la FSASD. De ce fait, il n'est pas possible de connaître la part des personnes faisant appel de manière simultanée aux prestations de ces deux organismes.

Les données relatives **aux foyers de jour** proviennent des tableaux de bord de la Direction générale de la santé (DGS).

Les données relatives aux **immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)** concernant l'infrastructure et les locataires proviennent des tableaux de bord de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Les comptes des immeubles, quant à eux, émanent directement des entités propriétaires (communes ou fondations immobilières). En plus des 19 IEPA recensés, il existe une douzaine d'autres immeubles destinés principalement aux personnes âgées, et dont certains possèdent l'une ou l'autre des caractéristiques mentionnées ci-dessus. Leurs données ne sont pas disponibles à ce jour.

Les résultats présentés ici seront dorénavant intégrés à la publication sur la statistique de l'aide et des soins à domicile (SPITEX).

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine du maintien à domicile peuvent être consultés sur le site Internet :

[http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14\\_02\\_3/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/apercu.asp)

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch) • [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

© OCSTAT, Genève 2012. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 55 – OCTOBRE 2012

10.10.2012

